



MUNICIPALITE
DE
CUARNY

Préavis no 8/2025 du 10 novembre 2025

PREAVIS AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

L'installation de panneaux photovoltaïques sur la maison de commune et remise aux normes de son installation électrique

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La maison de commune est un bâtiment central pour la vie administrative et sociale. Elle héberge le congélateur communal qui est un consommateur incontestable d'électricité. Le chauffage du bureau communal et de la salle de Commune est également électrique. La pose de panneaux photovoltaïques s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et de réduction des coûts liés à la consommation électrique. Leur installation ne remet pas en cause une éventuelle rénovation du bâtiment à l'avenir. Par ailleurs, l'installation électrique, dont le tableau, sera remise aux normes en vigueur.

Estimation des coûts : 30'000 CHF

Le Conseil communal est invité à :

- **Accorder un crédit d'investissement de CHF 30'000.-** pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la maison de commune et remise aux normes de son installation électrique
- Autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante et un amortissement sur une période de 25 ans.
- Autoriser la Municipalité à compléter l'appel d'offres et à la réalisation des travaux.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

- vu le préavis de la Municipalité no 8/2025,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder un crédit d'investissement de CHF 30'000.- l'installation de panneaux photovoltaïques sur la maison de commune et remise aux normes de son installation électrique
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante.
- d'autoriser un amortissement sur une période de 25 ans, la 1^{ère} fois au budget 2026 pour un montant de CHF 1'200.-. Le compte 9143.08 est ouvert au bilan à cet effet.
- d'autoriser la Municipalité à compléter l'appel d'offres et à la réalisation des travaux.

Au nom de la Municipalité de Cuarny

Le Syndic

Le Secrétaire

Frédéric Leu

Jean-Marc Roulier